## FORMATION RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE DU DIRIGEANT



## Sa réponse : la prévention

PUBLIC CONCERNE	Dirigeants, employeurs, chefs d'établissement, présidents de CSE	PREREQUIS	Aucun	DATES	Intra (à définir ensemble)
DUREE	1 jour	PRIX	Nous consulter	LIEU	En intra, dans vos locaux sur toute la France

### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

- Cerner le périmètre de ses responsabilités en matière de santé, sécurité, environnement
- Comprendre les mécanismes de la responsabilité civile et pénale
- Identifier les thèmes les plus sensibles et y apporter une réponse

#### **CONTENU DE LA FORMATION**

#### Notions de base

- Accidents du travail, trajet, maladies professionnelles, pollutions : de quoi parle-t-on?
- Le cadre réglementaire HSE les exigences essentielles

### La responsabilité civile et pénale en santé sécurité environnement

- La réparation des accidents et des maladies
- L'obligation de résultat et la faute inexcusable de l'employeur
- La responsabilité pénale
- Les différentes infractions et délits
- La responsabilité pénale de la personne physique : les principes de la délégation de pouvoir
- Les sanctions
- Illustration par des cas de jurisprudence

#### Les thèmes sensibles – les réponses à apporter

- L'obligation d'organiser la sécurité
- Le fonctionnement du CSE
- L'évaluation des risques et le document unique
- La planification de la prévention : bilan et programme annuels de prévention
- La surveillance médicale des salariés
- Les formations à la sécurité des salariés
- La gestion de la sécurité lors d'opérations réalisées par les entreprises extérieures
- Les lieux de travail, les équipements de travail et équipements de protection individuelle
- Les comportements



www.agse-france.com - e-mail: info@agse-france.com

# FORMATION RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE DU DIRIGEANT



Sa réponse : la prévention

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Face à face, diaporama
- Auto diagnostic
- Nombreux cas de jurisprudence
- FORMATEUR : la formation est assurée par un animateur/consultant en prévention des risques professionnels

#### **DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION**

- En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un tour de table
- En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires
- Fiche d'évaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires
- Fiche de présence
- Attestation de formation